



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4274

Attribution de subventions de fonctionnement à six associations pour un montant global de 88 900 euros sur le Fonds d'Intervention Culturel (FIC). Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 NOVEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2018

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINE (pouvoir à M. LEVY), M. HAVARD, Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4274 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A SIX ASSOCIATIONS POUR UN MONTANT GLOBAL DE 88 900 EUROS SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL (FIC). APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 novembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

J'ai aujourd'hui l'honneur de vous présenter six associations qui ont sollicité l'aide de la Ville pour leurs activités. Ces projets correspondent à la politique culturelle mise en place par la Ville en faveur de l'encouragement à la création et de la diffusion.

Le territoire lyonnais compte de nombreuses associations et équipes artistiques représentatives de la vitalité culturelle dans de nombreux secteurs. Je vous propose de soutenir six associations dans le secteur de la poésie, du cinéma et des arts numériques, la musique, les mémoires qui portent des évènements marquants pour la saison culturelle.

Les subventions sont proposées en fonction d'orientations artistiques et culturelles justifiant un intérêt communal. Les structures présentées ici s'inscrivent depuis de nombreuses années dans la politique culturelle de la Ville et partagent exigence artistique et transmission aux publics, favorisant ainsi une approche diversifiée et soucieuse du partage des savoirs et des arts.

SECTEUR POESIE-MEMOIRE

ESPACE PANDORA (7 place de la paix 69200 Vénissieux).

Depuis 1985, l'Espace Pandora est une association spécialisée dans l'action culturelle autour du livre et de l'écrit, en donnant une place particulière à la poésie. Son objectif est de sensibiliser un large public à la littérature à travers l'échange, la rencontre, la confrontation des différentes disciplines artistiques et l'organisation et la coordination de manifestations littéraires.

Le soutien financier de la Ville de Lyon à cette association concerne l'organisation d'une grande partie du volet lyonnais Du *printemps des poètes*. En effet, l'Association prend chaque année l'initiative de programmer, de promouvoir auprès des Lyonnais et de coordonner avec divers lieux la présentation publique de nombreux rendez-vous artistiques proposés à Lyon lors de la manifestation nationale. De plus, elle organise également à cette occasion, la remise du Prix de poésie de la Ville de Lyon, le prix Kowalski, décerné chaque année par la Ville et qui est l'un des mieux doté en France.

En 2017, afin de donner un nouveau souffle à la manifestation, l'Espace Pandora, en accord avec tous ses partenaires, a créé *Magnifique Printemps* et ainsi réunir sous une bannière commune le *Printemps des Poètes* à Lyon et la *semaine de la Langue française et de la francophonie* en Auvergne-Rhône-Alpes. Cela crée un grand temps fort de 16 jours consacré à la langue et à la poésie. Les différents évènements programmés par l'Espace Pandora durant les deux semaines de *Magnifique Printemps* rassemblent maintenant près de 12 000 personnes.

La 3^{ème} édition de *Magnifique Printemps* aura lieu du 9 au 24 mars avec deux thèmes nationaux : La beauté et les formes et avec un temps fort le 20 mars, Journée mondiale de la Francophonie. Brigitte Giraud sera la marraine de cette édition et Jean-Pierre Siméon en sera l'invité d'honneur.

Pendant toute la durée de la manifestation des événements où la poésie est mêlée à d'autres disciplines artistiques : spectacles, lectures, rencontres avec des poètes, expositions, chansons, chambres d'échos, balades urbaines, performances seront présentées dans des lieux divers répartis dans les différents arrondissements de Lyon ainsi que des ateliers d'écriture et lecture dans des maisons de retraite de Lyon, à la maison d'arrêt, dans des hôpitaux et des MJC en renforçant les temps jeune public avec « le Printemps des Enfants »... L'entrée est libre pour la plupart des rendez-vous.

Par cet événement, l'Association Pandora contribue au rayonnement culturel de la Ville et favorise la démocratisation de la poésie et de la langue française.

Pour ce festival, il est proposé d'allouer une subvention de 37 900 € à l'Espace Pandora. Par ailleurs, la Ville prend en charge tout ou partie des frais de communication liés à cette manifestation pour un montant de 13 000 €

La convention d'application jointe au rapport formalise les conditions d'attribution de cette subvention de fonctionnement.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 = 38 000€

Subvention proposée : 37 900 €

TRACES (c/o Maison des passages 44 Rue Saint-Georges 69005 Lyon)

L'association traces a pour vocation de rendre compte de l'histoire, des mémoires et de l'actualité des migrations en Auvergne Rhône Alpes.

La biennale Traces 2018 se déroule du 05 au 30 novembre. Elle propose une centaine de manifestations (films, rencontres, conférences, interventions artistiques, expositions, théâtre...) en région dont 30 à Lyon avec des partenaires comme Les Musées Gadagne, la Bibliothèque Municipale, Sens Interdits, théâtre des Célestins, le NTH8, l'UCLY...

Les grandes thématiques abordées au cours de cette édition 2018 seront : « les immigrés dans les luttes ouvrières, le tournant 68 », « témoigner de l'expérience, des mémoires et des héritages des migrations » ou encore « Xénophobie, racisme, antisémitisme, identité : malaise dans la civilisation ».

La soirée de clôture de la Biennale TRACES, sur la thématique "pour un droit à l'hospitalité" aura lieu samedi 1er décembre, à 19h à l'Amphithéâtre de l'Opéra.

Le soutien financier doit permettre aussi à l'association Traces de proposer en 2019, entre deux Biennales, diverses actions culturelles.

Pour information, aucune subvention reçue au titre de l'année 2017

Subvention proposée : 4 000 €

SECTEUR ARTS NUMERIQUES

DOLUS ET DOLUS (5 rue des Tuiliers - 69003 Lyon).

Dolus & Dolus est une association lyonnaise née en 2008. Avec la volonté de promouvoir des pratiques artistiques innovantes et émergentes, Dolus Dolus est spécialisée dans l'organisation d'évènements mêlant musique, vidéo, nouveaux médias et arts numériques. La transversalité entre les disciplines est un dénominateur commun aux différents projets menés par l'association.

Depuis 2013, face à l'intérêt croissant du public lyonnais pour les arts numériques en pleine effervescence, Dolus Dolus a proposé un nouveau festival dédié à cette scène : *Mirage festival*. Ce festival a pour but de rendre accessible les arts numériques au plus grand nombre et de mettre en valeur les artistes numériques. La programmation réunissant des artistes locaux, nationaux et internationaux propose un reflet éphémère de ce que pourrait être la création de demain. Le festival réunit des artistes qui contribuent activement à la réinvention des pratiques artistiques et à leurs modes de représentation grâce à l'usage des technologies, et devient à Lyon un véritable rendez-vous des pratiques artistiques innovantes.

Plus de 6000 personnes ont participé à la précédente édition du Mirage Festival en avril dernier, avec plus de 85 artistes et intervenants invités. Mirage festival est le rendez-vous de la création liée aux nouvelles technologies, réunissant aussi bien le jeune public que les professionnels et amateurs avertis.

L'édition 2019 du Mirage Festival, comme celle de 2018 se déroulera principalement aux Subsistances. Tout est gratuit et en libre accès, excepté les performances et soirées.

Cette septième édition aura lieu en avril 2019, et, selon le même modèle que les éditions précédentes, la programmation s'articulera autour de performances, installations, workshops, conférences, soirées et meeting créatif.

L'association est basée à Lyon mais les nombreuses collaborations, appels à projets ou encore les invitations de structures extérieures l'amènent régulièrement à exporter ses soirées, concepts et artistes, dans toute la France et au-delà de nos frontières. Cette dimension internationale de l'association est aussi une de ses particularités, valorisée dans le cadre de l'implication de la Ville de Lyon au réseau des Villes créatives de l'UNESCO.

En amont du *Festival Mirage*, fer de lance de l'activité de Dolus Dolus, il est à noter qu'à l'occasion de l'exposition *Les Nouveaux Sauvages*, Dolus Dolus présente Emerging Colorspace de Michael Sebastian Haas, une œuvre éphémère et monumentale, réalisée par un robot autonome. Celle-ci évoluera durant toute la durée de l'exposition, à partir du vendredi 5 octobre jusqu'au 11 novembre 2018.

En outre Dolus Dolus a représenté Lyon au Festival International d'art Numériques Ars Electronica à Linz (Autriche) qui s'est déroulé en septembre.

Il est aujourd'hui proposé d'accorder une subvention de 16 000€ à l'association Dolus Dolus pour l'édition 2019 du festival Mirage. La convention cadre jointe au rapport formalise les conditions d'attribution de cette subvention de fonctionnement.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 (versé en 2016) = 15 000€

Subvention d'investissement 2018 votée au CM du 24 septembre : 2 500 €

Subvention proposée : 16 000 €

SECTEUR MUSIQUE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE

CIMCL – Concours International de Musique de Chambre de Lyon (54 rue du 1er mars 1943 - 69100 Villeurbanne).

L'association a été créée en 2004 par des musiciens professionnels issus des orchestres nationaux de Lyon dans l'objectif d'organiser, à Lyon, un concours de musique de chambre de haut niveau international, ouvert à plusieurs disciplines.

Le Concours International de Musique de Chambre de Lyon (CIMCL) fait partie des 120 membres de la Fédération Mondiale des Concours Internationaux de Musique. Parmi ces concours prestigieux, 14 sont consacrés à la musique de chambre dont 2 seulement en France, celui de Bordeaux (Quatuor à cordes) et celui de Lyon. Ce concours permet de révéler au public les prochaines têtes d'affiches de la scène classique internationale : plus de 600 artistes - 32 nationalités représentées - ont participé aux épreuves depuis 2004.

Chaque édition met à l'honneur une nouvelle discipline de la musique de chambre. En 2019, la 15^e édition du concours se déroulera du 23 au 27 Avril, sur le thème « duo Voix et Piano ». Le concours se déroulera au C.N.S.M.D. de Lyon, à l'Université Lyon 2, à L'Hôtel de Ville de Lyon et à l'Opéra de Lyon.

Autour du concours seront organisés des masterclass au C.N.S.M.D., stages et concerts au C.R.R. de Lyon et à l'amphithéâtre de l'Opéra et des interventions et concerts à l'hôpital St Joseph ST Luc.

La finale se déroulera le vendredi 26 avril 2019 dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville de Lyon, et permettra aux candidats de jouer avec des instruments complémentaires au duo et de revisiter les célèbres Nuits d'Été de Berlioz.

Pour information, l'édition 2018, sur le thème du piano, violon, violoncelle, a vu 21 candidatures retenues, 16 nationalités représentées. Le concert des lauréats, s'est déroulé à l'Opéra de Lyon, et a été rediffusé sur France Musique. Les retransmissions en direct sur NoMadMusic, ont permis à un grand nombre de personnes de suivre les épreuves à distance et constituent un outil de travail pour les candidats. Le 1er prix a été attribué au trio Messiaen (France), le 2e prix au trio Helios (France) et le 3e prix au trio Mosa (Belgique/Pays-Bas).

Il est aujourd'hui proposé d'accorder une subvention de 10 000€ à l'association CIMCL pour l'édition 2019 du concours.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 :
15 000 € pour l'édition 2017 du concours + 15 000 € par anticipation pour l'édition 2018 du concours

Proposition de subvention : 10 000€

SECTEUR THEATRE

THEATRE DE LA CROIX ROUSSE (place Joannès Ambre - 69004 Lyon).

Dirigé depuis 2010 par Jean Lacornerie, le Théâtre de la Croix-Rousse dispose de 2 salles : l'une de 600 places, l'autre de 80 places nommée le « Studio ». Il porte un projet artistique au croisement du Théâtre et de la Musique. Artistes émergents locaux et compagnies de rayonnement national et international y sont accueillis, en création et/ou en diffusion.

Le Théâtre de la Croix-Rousse est un théâtre concédé, qui bénéficie d'une subvention de fonctionnement de 656 444 € et d'une équipe Ville de Lyon « mise à disposition ». S'agissant de cette mise à disposition, il est précisé qu'en cas d'absence ou maladie, il n'est pas prévu de remboursements des postes. De ce fait, dans le cas d'une absence du personnel Ville, le Théâtre de la Croix-Rousse prend à sa charge le remplacement correspondant. Cette année le Théâtre de la Croix-Rousse a dû faire face à de nombreux remplacements augmentant de manière significative ses dépenses de personnel.

Afin de soutenir le projet du théâtre dans son travail de création et de diffusion artistique, il est proposé d'attribuer à titre exceptionnel au Théâtre de la Croix-Rousse une subvention supplémentaire de 15 000€

La convention d'application jointe au rapport formalise les conditions d'attribution de cette subvention.

656 444€ Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 =

656 444 € Subvention allouée au titre de l'année 2018 :

Subvention proposée : 15 000 €

SECTEUR MUSIQUES ACTUELLES

La MJC Presqu'île / Confluence - 28 Quai Rambaud 69002 LYON

« *Les Chants de Mars* » est un festival initié et porté, depuis 2007, par trois Maisons des Jeunes et de la Culture de Lyon dans l'objectif de promouvoir la chanson française et d'accompagner des artistes émergents : la Maison Pour Tous, la MJC Presqu'île Confluence et la MJC Vieux Lyon. Le festival a aujourd'hui toute sa place dans le paysage musical lyonnais, avec un mélange équilibré d'artistes reconnus et des artistes locaux en émergence.

Depuis 2013, le festival a pris de l'ampleur avec la présence de plusieurs artistes à la renommée nationale et un partenariat plus large avec les structures de musiques actuelles lyonnaises, acteurs de la chanson. La 12ème édition du festival s'est déroulée du 17 au 24 mars 2018. Elle a réuni 12 salles partenaires sur l'agglomération, 31 événements, 56 artistes et groupes dont 32 artistes régionaux et la présence de 7 528 festivaliers.

La programmation a présenté une diversité des styles musicaux : rap, jazz, pop, rock tout en s'appuyant sur la tradition des grands chansonniers français. Au cours de ces huit jours de festival, ce se sont enchainés concerts, spectacles jeune public, animations, expositions, déjeuners concerts, rencontres avec les artistes, une table ronde. Le spectacle créé en partenariat avec l'Auditorium a réuni 140 enfants issus des ALAE (accueils de loisirs associé à l'école), accompagné par Amélie-les-crayons et des musiciens de l'ONL. Au programme parmi les têtes d'affiche, des artistes montants, Juliette Armanet et Eddie de Pretto au Transbordeur, des artistes confirmés dans la chanson traditionnelle française Steve Waring et Anne Sylvestre. Les artistes régionaux ont été à l'honneur soit en première partie de tête d'affiche, en co-plateau ou lors de l'événement « les 24 heures du mot ».

Dans le respect des valeurs citoyennes et solidaires qui animent les MJC, l'ambition du festival est de garantir l'accessibilité à la culture pour tous ; plus de la moitié des événements

programmés sont en accès libre et gratuit. Les autres manifestations bénéficient d'une politique tarifaire abordable, avec des prix d'entrée à partir de 5 €

La 13ème édition aura lieu du 23 au 30 mars 2019 dans une douzaine de salles dont les trois MJC à l'initiative de cette manifestation.

La MJC Presqu'Ile Confluence est porteuse du dossier de subvention. Elle sollicite une aide financière pour soutenir cette 13ème édition dont le budget prévisionnel s'élève à 61 900 € En soutenant ce festival unique à Lyon, notre collectivité favorise la création de spectacles dédiés à la chanson française et permet à des artistes émergents de rencontrer un public. La Ville de Lyon apporte une aide financière depuis son origine, suivie depuis 2008 par la Région. La délégation Culture et Patrimoine et la délégation Grands Evènements ont souhaité contribuer à cet événement à hauteur respectivement de 9 000 € et 6 000 € pour l'édition 2018. Il est aujourd'hui proposé d'accorder une première subvention de 6 000 € pour la préparation de l'édition 2019 des Chants de Mars.

La MJC Presqu'Ile Confluence perçoit, par ailleurs une subvention de fonctionnement de 85 000 € dans le cadre de la convention de préfiguration SMAC (Scène de Musiques Actuelles) qui a été approuvée lors du conseil municipal du 29 janvier 2018.

La convention financière entre la Ville de Lyon et la MJC Presqu'Ile Confluence est jointe en annexe du présent rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 14 000 €

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 14 000 €

Proposition d'une première subvention 2018 pour édition 2019 : 6 000 €

Vu Lesdites conventions,

Vu l'avis du Conseil des 2^e, 3^e, 4^e et 5^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. Les subventions de fonctionnement pour un montant global de 89 900 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément aux tableaux ci-dessous :

Espace Pandora (Hors Lyon-Vénissieux)	37 900 €
Traces (Lyon 5 ^e)	4 000 €
Dolus Dolus (Lyon 3 ^e)	16 000 €
CIMCL (Hors Lyon - Villeurbanne)	10 000 €
Théâtre de la Croix-Rousse (Lyon 4 ^e)	15 000 €
MJC Confluence Presqu'Ile (Lyon 2 ^e)	6 000 €
TOTAL	88 900 €

2. La convention cadre établie entre la Ville de Lyon et l'association Espace Pandora est approuvée.
3. Les conventions d'applications établies entre la Ville de Lyon et les associations MJC Presqu'Ile Confluence et Association Théâtre de la Croix Rousse sont approuvées.
4. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.
5. La dépense correspondante, soit 88 900 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER